ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Marche unique

Question écrite n° 10062

Texte de la question

A partir de l'an prochain, et avec trois mois d'avance sur le calendrier europeen officiel, le ministre ouest-allemand des finances va abandonner tout controle douanier sur les produits rapportes par les voyageurs en provenance des onze autres Etats europeens. Parmi les Douze, la RFA est, pour le moment, seule a devancer ainsi l'appel. En consequence, M Georges Mesmin demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, ce qu'il pense de cette initiative et s'il envisage des mesures allant dans ce sens pour notre pays.

Texte de la réponse

Reponse. - L'evolution vers la situation d'achevement du grand marche interieur ne peut manquer de conduire a un necessaire reamenagement des dispositifs de controle douanier aux frontieres intracommunautaires et la decision de la douane allemande d'anticiper sur les echeances fixees, qui fait suite aux etudes menees a ce sujet dans ce pays, repond a cet objectif. De son cote, la direction generale des douanes francaises a egalement entrepris une reflexion sur la reorganisation de ses services a ces memes frontieres en vue de l'allegement, voire de la disparition a terme, des controles permanents dans les postes fixes. Toutefois, a la difference de celui de la douane allemande, le repli de la douane francaise devrait intervenir de facon graduelle, par etapes successives, suivant le rythme d'amenuisement des formalites liees au franchissement physique des frontieres. Outre le traitement de ces formalites, la douane exerce en France des missions de protection de l'espace national, tant sur le plan economique qu'en matiere de sante publique et de surete des personnes et des biens, qui rendent necessaires le maintien aux frontieres intracommunautaires de moyens lui permettant de continuer a surveiller les flux commerciaux de marchandises et a lutter contre les importations et exportations irregulieres, liees notamment aux grands trafics (stupefiants, armes, oeuvres d'art, especes protegees, etc), l'immigration clandestine et l'infiltration terroriste. Des lors, parallelement a la reduction des effectifs dans les postes fixes, il sera procede a une restructuration du dispositif de surveillance s'appuyant sur un reseau d'unites mobiles implantees dans la zone frontaliere et disposant d'une capacite operationnelle accrue de nature a garantir l'efficacite des controles qui ne seront plus exerces en permanence, mais de facon intermittente, inopinee et selective. Il convient de noter, a cet egard, que pour les memes raisons, la douane allemande envisage egalement de maintenir un dispositif de surveillance mobile sur ses frontieres intracommunautaire.

Données clés

Auteur : M. Mesmin Georges
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10062
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : économie, finances et budget
Ministère attributaire : budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 929